

**PERSONNES PRESENTES :**

**Le corps enseignant** : Mme Pescher-Thomas (directrice), Mme Cahu (CPA), Mme Monneau Lecygne (CPB), Mme Poulizac (CE1B), Mme Ingold (CE2A), Monsieur Viaud (ce2B), Monsieur Béchet (CE2C), Mme Braunwald (CM1A), Mme Dubois (CM1B), Mme Hallet (CM2A), Mme Orluc (CM2B).

**Les associations de parents :**

Pour la CAAPE : Mesdames Abou Mrad (CE1B), Jarry (CP/CE1 et CM1B), Cogo (CE2C), Lahlou (CE2C), Pelourdeau (CE2C), Derome (CE2B) et Monsieur Croué (CE2B).

Pour la FCPE : Mesdames Kliti (CE2A), Ouahabi (CE2A), Daigne (CM2B), Lopez (CM2A).

**La représentante de la mairie** : Mme Savary (conseillère municipale Economie sociale et solidaire, Résilience alimentaire, en remplacement de Mme Le Vavasseur, adjointe scolaire)

**EXCUSEES :**

Mme Alduc (psychologue scolaire), Mme Wadoux (CP/CE1), Mme Rigommier (CE1A), Mme Bergé (IEN), Mme Le Vavasseur (adjoint au maire)

Secrétaire de séance : Mme Jarry

**PROCES VERBAL :**

**1. Approbation PV du 13/06/2022**

**2. Présentation de l'équipe enseignante**

De nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe pédagogique cette année scolaire. Mme Wadoux en CP/CE1, Mr Béchet en CE2C, Mme Orluc en CM2B, Mme Braunwald en CM1A.

**3. Elections des parents d'élèves**

Le taux de participation a été de 60.18%, taux supérieur à l'année dernière, 272 votants sur 452 inscrits et 30 bulletins blancs ou nuls.

Ce qui fait 7 sièges pour la CAAPE avec 140 votes et 5 sièges pour la FCPE avec 102 suffrages. La CAAPE demande s'il est possible de mettre les panneaux pour les élections sur le poteau du parvis de l'école comme avant. Là où ils sont placés, ils sont peu visibles.

**4. Règlement Intérieur et Protocole de traitement de situations de harcèlement**

Le nouveau RI reprend celui de l'année passée. Il a été envoyé aux représentants des parents avant le conseil afin de leur permettre d'en prendre connaissance, peu de changement. Plus de ciblage sur CM1 et CM2 pour les stages de remise à niveau. A priori pas de stage programmé pour la Toussaint.

Vote du nouveau RI à l'unanimité.

La Directrice enverra le Règlement Intérieur à tous les parents avec en annexe la charte de la laïcité.

Le programme pHARe : programme de lutte contre le harcèlement à l'école a été généralisé à tous les établissements français à la rentrée. La démarche avait déjà été engagée en circonscription depuis 2019.

L'école dispose d'un plan de prévention du harcèlement avec notamment un parcours de 10h d'apprentissage par an sur toutes les classes, mis en place par la circonscription, qui met à disposition des enseignants des outils adaptés aux élèves pour prévenir les situations de harcèlement.

Elle dispose aussi d'un protocole de traitement des situations de harcèlement présenté chaque année lors du premier conseil d'école. Il s'agit du même que l'année dernière. L'équipe enseignante dispose d'une grille de repérage des situations de harcèlement que le directeur met en place sur les temps scolaires et périscolaires lorsque des parents le signalent ou lorsque l'équipe remarque une situation qui serait de l'ordre du harcèlement.

En cas de besoin, l'école fait appel au pôle d'accompagnement de la circonscription. Dans ce cadre, des entretiens individuels pourront être conduits avec les élèves par des membres du pôle d'accompagnement formés à intervenir dans ces situations pour rechercher un apaisement des relations et permettre à chacun de s'engager dans la résolution du conflit (méthode de la préoccupation partagée). Les parents seront informés par la directrice avant ou après les entretiens suivant les situations. La FCPE est réservée et préconise au contraire que les parents soient informés avant. La Directrice est actuellement en formation pour faire partie de ce pôle.

Mme Bergé, inspectrice de la circonscription, coordonne ce dispositif. La direction assure le suivi des informations auprès des familles. (Document pour les parents en annexe)

Le corps enseignant travaille en lien avec le périscolaire sur ces aspects.  
La Directrice mentionne de très bons retours depuis 2019, notamment sur la méthode de préoccupation partagée.

#### 5. Effectifs, structure de l'école 2022/2023 :

287 élèves inscrits sur l'école,

Moins que l'année dernière, encore des départs à venir (déménagements).

La baisse du nombre d'élèves est un phénomène généralisé sur toute l'île de France.

CPA 23	CP/CE1 10/10	CE1B 23	CE2B 27	CM1A 24	CM2A 27
CPB 22	CE1A 22	CE2A 26	CE2C 26	CM1B 23	CM2B 24

En plus de deux enfants ukrainiens, nous accueillons en CP deux élèves hispanophones. Les élèves allophones (arrivant en France et ne parlant pas la langue) peuvent bénéficier d'une place dans un dispositif UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones nouvellement Arrivés) pour un an. Cela leur permet d'apprendre la langue en plus petit groupe avec un enseignant formé, avec des moments d'inclusion. Nous n'avons pas ce dispositif sur Chaville, il se trouve à Meudon à l'école Jules Ferry. Cela pose des soucis d'accès aux parents qui souvent n'ont pas de voiture. Les directeurs de Chaville l'ont signalé à Mme Bergé et une enquête est en cours pour voir les besoins sur la ville et étudier les solutions qui seraient possibles.

#### 6. LSU (Livret Scolaire Unique)

Le Livret scolaire unique sera délivré à chaque fin de semestre (fin janvier et fin juin).

Les nouveaux parents (CP et nouveaux arrivants) recevront leurs codes d'accès avant fin décembre. **Les codes sont à conserver car ils sont valables toute la scolarité de l'enfant.**

**Les parents sont invités à enregistrer ou imprimer les LSU car lors du passage en CM1, les LSU des années précédentes ne seront plus accessibles.**

Il n'y a pas de sauvegarde possible par l'école (RGPD). Il n'y a pas besoin des LSU pour les inscriptions dans les collèges publics. Par contre, pour les collèges privés ou à sections spécifiques, les LSU sont demandés.

L'année dernière, 40 familles ne s'étaient pas du tout connectées au portail LSU.

La Directrice rappelle aux familles qui seraient dans l'impossibilité d'accéder et/ou de sauvegarder les LSU, de ne pas hésiter à le lui signaler ou à contacter l'enseignant de l'enfant pour avoir de l'aide.

#### 7. Projet d'école

L'équipe pédagogique a travaillé sur un nouveau projet d'école, valable pour les trois prochaines années 2022-2025. Il a été envoyé aux représentants des parents en amont pour consultation.

Le corps enseignant est parti de différents indicateurs et constats pour identifier les points importants à travailler.

Il a été validé début octobre par Mme Bergé, inspectrice de circonscription.

La CAAPE souligne la pertinence des axes de travail identifiés et déployés.

Certains axes ont déjà commencé à être mis en place, par exemple :

- La prévention du harcèlement, pour la journée du 10 novembre, ainsi que la journée laïcité.

Un objectif est de participer, les prochaines années, au concours « non au harcèlement ».

- Remise en place des conseils de délégués :

Les élections de 2 délégués par classe ont eu lieu. Ceux-ci participeront à 1 conseil des délégués par période, présidé par la directrice, et pourront y partager les idées des enfants sur la vie à l'école.

Dans ce cadre, les classes vont proposer pour le premier conseil des améliorations pour que les récréations se passent mieux. Les CM2 sont notamment en train de réfléchir à utiliser les différentes zones du périscolaire (projet de cour régulée mis en place fin juin) pour le scolaire avec quelques aménagements. Un règlement de cour sera travaillé avec eux. Tous les délégués pourront, lors du conseil être force de proposition sur le sujet.

Une discussion et un alignement du règlement de la cour entre les temps scolaires et périscolaires sont prévus.

S'agissant d'une question diverse de la FCPE, l'association explique à l'occasion qu'elle s'oppose aux tracés aux sols, à ce projet, aux punitions infligés aux enfants à s'asseoir à terre s'ils dépassent la ligne mis en place sur le temps périscolaire.

Dans le cadre du travail pour le développement durable et avec l'aide d'Eric Laurent et de Thomas, une bande de terre de la cour va être végétalisée dans un coin près des toilettes de la cour.

La CAAPE attire l'attention de la mairie pour que les tracés prévus pour la cour (piste pour travailler le savoir rouler, marelles,...), ne se télescopent pas avec les traits des zones de la cour régulée.

La CAAPE demande si le projet présent dans le projet d'école de mettre à disposition une urne pour que les élèves puissent proposer des thèmes qu'ils voudraient aborder, est déjà en place. Effectivement les élèves pourront proposer des thèmes de réunion des conseils de délégués, dans une urne. Ce sera mis en place au retour des vacances d'octobre.

- Résultats des évaluations CP et CE1 des années précédentes : plutôt normaux, même plutôt bien par rapport au niveau national.

Question CAAPE : lors de la réunion de rentrée des CM1/CM2, le niveau de l'une des 2 classes de CM1 a été évalué comme bas par l'enseignante, avec des fondamentaux de CE2 non acquis. Des parents de cette classe de CM1 ont demandé si cela concernait l'ensemble du niveau CM1, à savoir l'autre classe aussi, ou si cela ne concernait que cette classe. Le niveau des 2 classes est homogène, les enfants ayant tous été brassés à la rentrée.

### **8. PPMS et alerte incendie**

Nous n'avons pas encore fait d'exercice PPMS, le premier aura lieu le 17/10/22 et sera une alerte attentat/intrusion. La Directrice déclenchera, l'exercice durera 10 minutes.

Un autre exercice « se mettre à l'abri » aura lieu, date non encore déterminée.

Un exercice alerte incendie a eu lieu le 22 septembre. Il a été remarqué que la sonnerie d'alarme n'est presque pas audible dans la cour de récréation. Une demande de travaux a été faite en ce sens, car même si le but est d'évacuer les locaux, il est important que si des élèves sont à l'extérieur, l'information soit connue afin de les faire s'éloigner des bâtiments. Les services techniques sont passés, mais la Directrice n'a pas encore de retour. L'idée d'installer un hautparleur dans la cour est avancée.

Une attention particulière sera portée sur les 2 autres sonneries lors des exercices (Alerte intrusion et Mise à l'abri).

### **9. Accompagnement des élèves en difficulté (APC, RASED, PPS et AESH)**

Il n'y a plus d'enseignant spécialisé. Seule la psychologue scolaire est présente à l'école le jeudi, ¼ de journée. Elle peut réaliser des observations en classe. Les parents peuvent demander ses coordonnées à l'enseignante(e) ou la directrice par mail, pour la rencontrer.

L'équipe enseignante regrette cette absence d'enseignant spécialisé car il y a des besoins sur l'école. 11 élèves bénéficient d'un PPS et sont accompagnés par une AESH. 1 dossier est en cours de traitement. 4 AESH devraient intervenir sur l'école, 3 seulement sont présentes et 1 ne sera plus là au retour des vacances. D'une manière générale, il manque de nombreuses AESH dans le département et sur Chaville particulièrement. La DSDEN est toujours en recherche pour embaucher.

### **10. Organisation et protocole pour les élèves bénéficiant d'un PAI.**

Un nouveau document PAI est mis en place depuis l'année dernière.

Pour le renouvellement des PAI des élèves présents sur l'établissement l'année précédente, il ne faut fournir qu'une ordonnance de moins de trois mois et les médicaments couvrant l'année scolaire. Le médecin scolaire ou l'infirmière scolaire valide le renouvellement.

Pour les nouveaux arrivants il faut remplir un nouveau document de demande de PAI, même pour les élèves arrivant de la maternelle des Myosotis.

Chaque fin d'année scolaire, les directeurs transmettent les documents aux parents afin d'anticiper la demande ou le renouvellement. Il est important d'apporter tous les documents et médicaments dès la rentrée.

Chaque année la collecte des PAI est très longue du fait de retard dans les dossiers, ce qui pénalise les enfants qui en ont besoin.

Question CAAPE : combien de PAI ? 16. Pas de difficulté particulière pour suivre le protocole.

### **11. APQ**

Cette année, le ministère demande aux écoles de mettre en place les Activités Physiques Quotidiennes.

Il s'agit de proposer aux élèves d'élémentaire 30 min d'activité physique les jours où ils n'ont pas sport. Il peut s'agir d'une séance de 30 min ou de petits moments fractionnés, en classe, dans la cour de récréation, ou même pendant le temps périscolaire. Mr Barbance proposera donc sur le temps de récréation de la cantine une séance de 30 min à chaque classe une fois par semaine.

Lundi : CPA, CPB et CP/CE1

Jeudi : CE1A et B

Mardi : CE2A, B et C

Vendredi : CM1 et CM2

Chaque classe proposera en plus sur un ou deux jours de la semaine (jours sans sport) les APQ.

Pour les CP/CE1, qui ont déjà sport et piscine, l'APQ sur le temps scolaire est d'1 fois par semaine.

CPA : le vendredi

CPB : le mardi

CE1B : le mardi

CE2A, B et C : le lundi et le jeudi

CP/CE1 : le vendredi

CE1A : le vendredi

CM1A et B : le mardi et le jeudi

CM2A et B : le lundi et le mardi

Exemples de mise en place d'APQ :

CP : yoga, travail sur la concentration, petits exercices. Alterne 1 vendredi où bouge un peu plus et 1 autre plus calme, type « Calme et attentif comme une grenouille ». Coordination

CE2 : avant la chorale, passer un 1er ¼ d'heure de mise en chœur : vocalise, posture  
+ temps de jeux traditionnels avant la cantine : jeux de la chandelle, accroche décroche, etc.

Sorties : marche en forêt + activités physiques dans la classe quand les enseignants sentent que les élèves perdent l'attention. Pour remobiliser, faire travailler les articulations, etc.. Mimes, par ex en grammaire, Tic tac toc géant en relais (morpion), ce qui permet d'associer corps et esprit

CM1 : Exercices en fractionnés sur la respiration, la concentration, la mobilisation des membres (permet de laisser de la place au programme dense)

CE1 : jeux traditionnels dans le gymnase, temps calme / détente avec « Calme et attentif comme une grenouille » avant de reprendre les apprentissages.

CM2 : programme dense donc vont vraiment mettre en place l'APQ à la rentrée, plutôt en fractionné. Yoga, concentration. Respiration, travail sur la confiance, les angoisses.

## 12. Manifestations prévues

Piscine : classes de CP et CE1 à Viroflay, 16 séances de piscine sont prévues. Les CPA et CE1A ont commencé depuis 3 semaines. En Février commenceront les CE1B, les CPB et les CP/CE1. D'abord tests puis répartition des enfants en sous-groupes. Cette année, il y aura un mélange des classes pour permettre des groupes plus homogènes, tant que le protocole sanitaire nous le permet. Les maitresses prennent chacune un groupe et 2 maitres-nageurs s'occupent des deux autres groupes. Pendant les 8 premières séances, l'enseignante a la charge du même groupe, puis ils changent. Cela permet une meilleure organisation et que tous les élèves puissent profiter de l'expertise d'un maître-nageur. C'est plus fluide cette année que l'année dernière.

Cross : le jeudi 20 octobre au Parc de la Mare Adam, plateforme au-dessus de l'Accrocamp. Les courses reprennent par niveau pour toutes les écoles de la ville. Un planning horaire par classe est affiché. Départ à différents endroits selon la course à laquelle ils participent. Distance : 1 km pour CP, jusque 1,8 km pour CM2 (+200m par niveau). Pour chaque niveau, 2 niveaux en fonction de la vitesse, pour homogénéiser les courses : orange et vert.

Parcours balisé, éducateurs sportifs en vélo devant, côté, derrière.

Les parents motivés peuvent courir, sinon ils sont en gestion du 2e groupe quand l'enseignant accompagne le 1er, etc. Les écoles viennent avec des éco-cup fournies par la mairie. Chaque enseignant expliquera aux parents concernés ce qu'ils peuvent faire. Le photographe de la ville sera présent.

Les délégués des fédérations de parents se posaient la question d'une baisse de motivation et d'enthousiasme qui serait liée à des "gages" pour les derniers arrivés et des disputes permanentes pendant le parcours. L'équipe enseignante ne voit pas à quoi cela fait référence et assure que les cours se passent dans une bonne ambiance.

Vendange : les CE2 ont été le 29 septembre à la maison de l'enfance et de la jeunesse pour une sortie autour de la vigne et des vendanges. Au programme : cueillette, étapes du foulage (écraser le raisin pour extraire le jus), dégustation. Sortie très appréciée.

Intervention sur la biodiversité avec Eric Laurent pour les classes de CP/CE1, CE1A, CE1B, CE2A, CE2B, CE2C, CM2A, CM2B. 2 classes / période, sauf la période 3 car trop froid. Selon les niveaux et les périodes de l'année, différentes activités sont proposées.

Tous les niveaux sont concernés sauf les CM1, qui ont suivi ce cycle pendant leur CE2, et les CP.

Musique : demande faite pour les 2 CP et les 2 CE1 et les CP/CE1, malheureusement l'intervenante du conservatoire est en congé maternité et aucun remplaçant n'a pu être trouvé. L'école est à la recherche d'intervenants.

Suggestion de la CAAPE : demander à la MJC. Mais ce ne sont pas les mêmes partenariats / budgets.

Les enseignants de l'école vont participer au concours Kangourou et Koala sauf les CPA et CPB.

## 13. Classes extérieures

À la suite de nos remontées sur les points qui n'allaient pas lors de notre départ avec Evasion 78, l'organisme (seul prestataire ayant répondu à l'appel d'offres de l'année dernière) a renvoyé de nouvelles propositions de prestation à la mairie. La mairie a demandé des compléments à l'organisme, les lieux proposés étant plus éloignés, entraînant donc plus de temps de transport et un coût supérieur.

Le budget de la ville est préparé en novembre et sera voté en mars. Le timing est très serré et tout le monde est inquiet de savoir si les enfants pourront en profiter cette année.

La nouvelle directrice générale des services propose aux enseignants de réfléchir pour les prochaines années à d'autres modes de fonctionnement.

Suggestion de la CAAPE : réfléchir sans tarder à « un plan B » au cas où la classe externalisée n'aurait pas lieu pour cette promotion.

#### **14. Point Coopérative**

Au début de l'année scolaire passée, la coopérative avait 4 800 euros sur le compte. La fête de l'école a permis une recette de 1 800 euros et un bénéfice de 695 euros.

La vente des torchons a permis de récolter 2010 euros pour un achat de 1659.1 euros donc un bénéfice de 350 euros. Projet pour cette année: création d'un T-shirt aux couleurs de l'école, Thomas (notre gardien) a confectionné un dessin qui serait le logo de l'école.

Il sera proposé à la vente et pourra être vêtu pour tous les événements de fin d'année par les élèves.

Un appel de fonds a été passé et Mme Hallet nous fera un retour au prochain CE.

#### **15. Sécurité au niveau de passage piéton devant l'école et au niveau des portails des parkings.**

Il y a 15 jours, lors de la traversée des élèves sur le passage piéton devant l'école, un cycliste ne voulait pas s'arrêter au niveau du feu. Le même souci se pose le matin entre 8h20 et 8h30.

Au niveau du passage piéton, il y a effectivement un panneau permettant aux cyclistes de ne pas marquer l'arrêt même si feu rouge, lorsque personne n'est engagé sur le passage piéton. Ce feu ne se déclenchant qu'à la demande des piétons, est-ce judicieux de le laisser ? En cas de manque de visibilité (bus, camion, etc.) cela peut être dangereux.

La FCPE propose de venir en soutien pour faire traverser les enfants lors des sorties devant l'école.

Mme Le Vasseur a pris attache auprès d'un des adjoints ayant l'habitude des aménagements pour les cyclistes qui conseille de demander à la police municipale de passer régulièrement afin de verbaliser.

Les représentants des parents proposent aussi d'améliorer la signalétique indiquant la présence d'une école, notamment retirer ce panneau et mettre à la place un panneau lumineux/clignotant. Les grands crayons installés n'étant pas suffisamment efficaces.

Les portails communs aux deux parkings (appartements de fonction pour municipaux et école) sont régulièrement laissés ouverts pendant les temps où les élèves sont présents dans l'école, ce qui est contraire au plan Vigipirate. Le petit portillon qui était lui aussi très souvent ouvert a une nouvelle serrure, nous espérons que cela règle le souci mais pour les grands portails le problème reste entier. Quelle solution ? Mme Cuzacq, la nouvelle DGS, a demandé l'envoi d'un courrier aux locataires afin de leur demander de maintenir ces portails fermés.

#### **16. Qu'en est-il des travaux d'agrandissement, de la cour et des toilettes prévus pour l'école, ainsi que du rafraîchissement en les attendant ?**

Travaux de la cour : Le nouveau projet prévoit un préau, des toilettes de chaque côté, et dans un autre temps une cour oasis (enlever le bitume et refaire la cour).

Mr Idoine a transmis à la direction du scolaire et du périscolaire les derniers plans de l'architecte pour avis. Pour le moment aucun calendrier n'est annoncé au sujet de ces travaux. Une rencontre est prévue en novembre.

En ce qui concerne les toilettes actuelles, les portes ont été réparées, elles peuvent de nouveau se fermer. Pour l'instant le chauffage ne fonctionne pas. Mme Le Vasseur est en attente d'un retour des services techniques. Le système de radiateur à eau est installé depuis longtemps, les techniciens n'arrivent pas à le raccorder. Une solution est en attente. Une partie du rafraîchissement/remise en état des toilettes (mises en peinture) n'est toujours pas réalisé.

Les représentants des parents rappellent que Mme Le Vasseur s'était formellement engagée à ce que le maximum soit fait lors du conseil d'école de juin, à ce que les travaux soient réalisés pendant l'été dans les sanitaires (liste complète des réparations et rénovations fournie par Mme la directrice à la mairie en mai dernier).

Ils constatent que cette promesse n'est tenue qu'en partie et pointent l'indécence de la situation pour les élèves, certains se trouvant contraints de se retenir longtemps. Cela fait des années qu'une rénovation des toilettes est demandée et qu'elle n'a pas lieu en raison des prochains travaux à venir. Les travaux ayant une nouvelle fois été décalés, les représentants des parents demandent une intervention rapide et efficace.

#### **17. Les écoles sont-elles concernées par des mesures d'économies d'énergie ?**

La FCPE souhaitait connaître les mesures liées aux économies d'énergie. Comme pour le reste de la ville, les locaux scolaires seront chauffés à 19° maximum cet hiver.

Dates des deux prochains CE : mardi 7 mars 2023 et jeudi 8 juin 2023. La séance est levée à 20h28